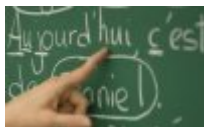


Le parcours d'éducation à la santé (PES)

- ENSEIGNANTS
- SECURITE-HYGIENE-SANTE A L'ECOLE



Date de mise en ligne : samedi 12 novembre 2016

Mis en place par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, le parcours éducatif de santé a pour but de faire de la promotion de la santé l'un des leviers de la réussite scolaire des élèves.

Éduscol publie le guide d'accompagnement à la mise en oeuvre du parcours, à destination des équipes éducatives et pédagogiques. Il précise les modalités d'implémentation du parcours, notamment en apportant un éclairage théorique relatif à plusieurs concepts de promotion de la santé et en s'appuyant sur les enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires dans une démarche de projet et de partenariat.

Un parcours au coeur de la politique éducative

La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves vise à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une École plus juste et plus équitable.

Elle contribue à offrir aux élèves les conditions favorables aux apprentissages et vise à permettre à chacun d'entre eux d'acquérir les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à la construction d'un individu et d'un citoyen responsables. **Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une École du bien-être et de la bienveillance.**

Une structure en trois axes

Le parcours éducatif de santé sera structuré autour de trois axes :

- l'éducation à la santé, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- la prévention : conduites à risques, conduites addictives, etc. ;
- la protection de la santé : environnement favorable à la santé et au bien-être.

Des ressources pour travailler avec les élèves

Des ressources ont été identifiées et mises à disposition des équipes dans l'application FOLIOS qui intègre le PES. Enfin, la mise en oeuvre de ce parcours s'appuiera sur les ressources académiques et sur la gouvernance de la politique éducative de santé qui prévoit la mise en place d'une cellule académique coordonnée par le proviseur vie scolaire ou l'IA-IPR EVS, et réunissant les différents conseillers techniques du recteurs.